

**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° B202 au 2ème étage

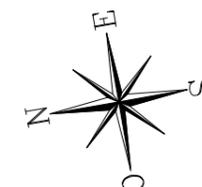
ENTREE	7,94 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	25,50 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,87 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,21 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,22 m <sup>2</sup>
WC	2,23 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>61.97 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,28 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>67.25 m<sup>2</sup></b>
-------------------------------------------	----------------------------

**LEGENDE**

[RJ] Prise RJ 45	SS Sèche Serviette
AV Allège Vitrée	— Radiateur
VR Volet Roulant	R Réfrigérateur
GC Garde-corps	LV Lave Vaisselle
[ ] Soffite / faux plafond	LL Lave Linge
ETEL Esp techn. elect. du lgt	CU Cuisson
PL Placard	TRI Tri sélectif
- - - Retombée de poutre	LC Linéaire complément.



Indice D Février 2019  
Echelle : 0 50 100 200cm

**ARCHITECTE**  
BRISAC GONZALEZ ARCHITECTS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.